



Staats- und
Universitätsbibliothek
Bremen



Staats- und Universitätsbibliothek Bremen

**DFG-Projekt "Digitalisierung und Erschließung des Nachlasses des
Ägyptologen Adolf Erman (1854-1937)"**

Brief von Jean Capart an Adolf Erman

Capart, Jean

Brüssel, 05.07.1908

Nachweis dieses Dokuments im [Kalliope-Verbund](#)

[urn:nbn:de:gbv:46:1-67629](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:gbv:46:1-67629)

Bruxelles, le 5 juillet 1908

Cher Monsieur Erman,

Je vous remercie très cordialement de votre obligeante lettre. Je me permets de plaider devant vous la cause des deux scarabées de Néchao qui ont été équis par le musée de Bruxelles sous ma responsabilité. Voici comment s'est faite l'acquisition. J'ai d'abord reçu copie de l'exemplaire 1 qui est celui dont vous avez eu connaissance et que Guimet avait acheté. J'ai été comme vous pensez étonné du contenu du texte et avant de répondre j'ai communiqué copie à Spiegelberg qui m'a répondu, en substance, qu'il croyait à l'authenticité mais qu'il faudrait voir l'original. J'ai été à Paris et l'examen de la pièce m'a inspiré tellement confiance que j'ai fait une offre supérieure à celle du musée Guimet à condition que la pièce soit unique. C'est alors que Madame Bouriant m'a dit posséder un autre grand scarabée dont elle ignorait la valeur et l'importance. Elle m'a communiqué alors à Bruxelles copie du texte de ce second scarabée qui m'a encore plus surpris que le premier. Je nouveau j'ai communiqué le texte à Spiegelberg qui m'a écrit : "Ich halte auch diesen Text für echt. Eine Fälschung konnte wieder nur von einem unsern besten Aegyptologen herrühren. Auch inhaltlich macht mich nichts stutzig. Es sind gewisse Abweichungen von dem Herodot. Bericht da, die ein Fälscher vermieden haben würde..." J'ai alors demandé l'envoi de l'original et dès que je l'ai eu entre les mains j'en ai envoyé un estampage à Spiegelberg qui m'a simplement répondu : "Angesichts des Abdrucks ist jeder Zweifel ausgeschlossen". Madame Bouriant m'a cédé le second scarabée et ensuite Guimet nous a cédé le premier estimant qu'il valait mieux que les deux ne soient pas séparés. Maspero, Lacau, Daressy ont eu communication du texte du premier et n'ont exprimé aucun doute. L'original du premier a été vu à Pa-

Was ist
das hier?
Sch.

Bruxelles, le 5 juillet 1900

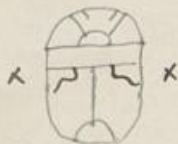
Cher Monsieur Fournier,

Je vous remercie très cordialement de votre
bonne lettre. Je me permets de prier devant vous la cause des deux
scrapées de Néchaux qui ont été écrites par le musée de Bruxelles sous
ma responsabilité. Voici comment s'est faite l'acquisition. J'ai d'abord
reçu copie de l'exemplaire qui est celui dont vous avez eu connaissance
ce et que Gimmet avait acheté. J'ai été comme vous pensez étonné du con-
tenu du texte et avant de répondre j'ai communiqué copie à Spiegelberg
qui m'a répondu, en substance, qu'il croyait à l'authenticité mais qu'il
trouvait voir l'original. J'ai été à Paris et l'examen de la pièce m'a
inspiré tellement confiance que j'ai fait une offre supérieure à celle
du musée Gimmet à condition que la pièce soit unique. C'est alors que
Madame Bouriant m'a dit posséder un autre grand scrapé dont elle in-
-

terdit la valeur et l'importance. Elle m'a communiqué alors à Bruxelles
copie du texte de ce second scrapé qui m'a encore plus surpris que
le premier. Je nouveau j'ai communiqué le texte à Spiegelberg qui m'a
écrit : "Ich halte auch diesen Text für echt. Eine Fälschung könnte
wider nur von einem unserer besten Aegyptologen herrühren. Auch fällt
mich macht mich nichts stutzig. Es sind gewisse Abweichungen von dem
herodot. Bericht da, die ein Fälscher vermeiden haben würde..." J'ai
alors demandé l'envoi de l'original et dès que j'en ai eu entre les
mains j'en ai envoyé un estampé à Spiegelberg qui m'a simplement ré-
pondu : "Angebot des Abbruchs ist jeder Zweifel ausgeschlossen".
Madame Bouriant m'a cédé le second scrapé et ensuite Gimmet nous a
cédé le premier estimant qu'il valait mieux que les deux ne soient pas
séparés. Maspero, Lacau, Davesy ont eu connaissance du texte du pre-
mier et n'ont exprimé aucun doute. L'original du premier a été vu à Pa-

ris par Homolle, Perrot, Pottier, Clermont Ganneau, ~~Moret~~ qui n'ont également pas exprimé de doute non plus que de Morgan. Legrain a vu l'original du premier et des photographies du second et n'a écrit : "Ces deux scarabées sont des monuments historiques incomparables et quant à moi, je les considère comme étant d'une authenticité incontestable. Voici plus de vingt ans que je manie des monuments égyptiens : ou je n'ai rien appris, ne sais rien ou ces deux scarabées sont de véritables et précieux monuments égyptiens que nul faussaire ne saurait imiter et surtout créer de toutes pièces".

Les scarabées sont assez bien gravés comme texte mais sont plutôt grossiers comme exécution de la bête et il y a un détail sur le dos des deux que Legrain a retrouvé seulement sur un scarabée de Nechao trouvé à Karnak. Je crois que les deux pièces sont des œuvres provinciales de même provenance que la statue publiée par Foucart (Rec. de trav. t. XVII, 1905 p. 100).



Quant à l'hypothèse d'une plaisanterie de Bouriant je n'y crois pas et voici pourquoi : Legrain affirme que ^{Bouriant} ~~Legrain~~ lui a parlé vaguement autrefois de deux textes de Nechao qu'il possédait. Le Père Scheil déclare la même chose et ajoute qu'il a connu un cahier de Bouriant dans lequel existait copie des deux textes avec essai de traduction interlinéaire.

Je crois qu'à l'heure présente vous avez reçu de Moret photographie et estampage du premier scarabée : je vous porterai à Berlin photo et estampage du second.

Je vous remercie bien vivement de votre aimable invitation que j'accepte avec grand plaisir. Le soin des cinq bébés empêchera ma femme de m'accompagner. Je vous serais très obligé si vous pouviez me faire envoyer les programmes du Congrès de Berlin.

Recevez, cher Monsieur Erman, mes salutations cordialement respectueuses

Jean Lafont

... par Homolle, Perrot, Bédier, Gauthier, Garnier, ...
... pas exprime de doute non plus que de Moran. L'original a vu
l'original du premier et des photographies du second et d'abord :
"Ces deux cartouches sont des monuments historiques incomparables et
quant à moi, je les considère comme étant d'une authenticité incontestable.
Voici plus de vingt ans que je manie des monuments égyptiens
ou je n'ai rien appris, ne sais rien de ces deux cartouches, et
ritables et précieux monuments égyptiens que M. Tassier ne saurait
imiter et surtout créer de toutes pièces".

Les cartouches sont assez bien gravés comme textes mais sont plutôt
grossiers comme exécution de la tête et il y a un détail sur le dos de
deux que Lefrain a retrouvé seulement sur un cartouche de Necho II trouvé
à Karnak. Je crois que les deux pièces sont des œuvres provinciales
même provenance que la statue publiée par Fournet (Rec. de trav. ...
XVII, 1905 p. 100).

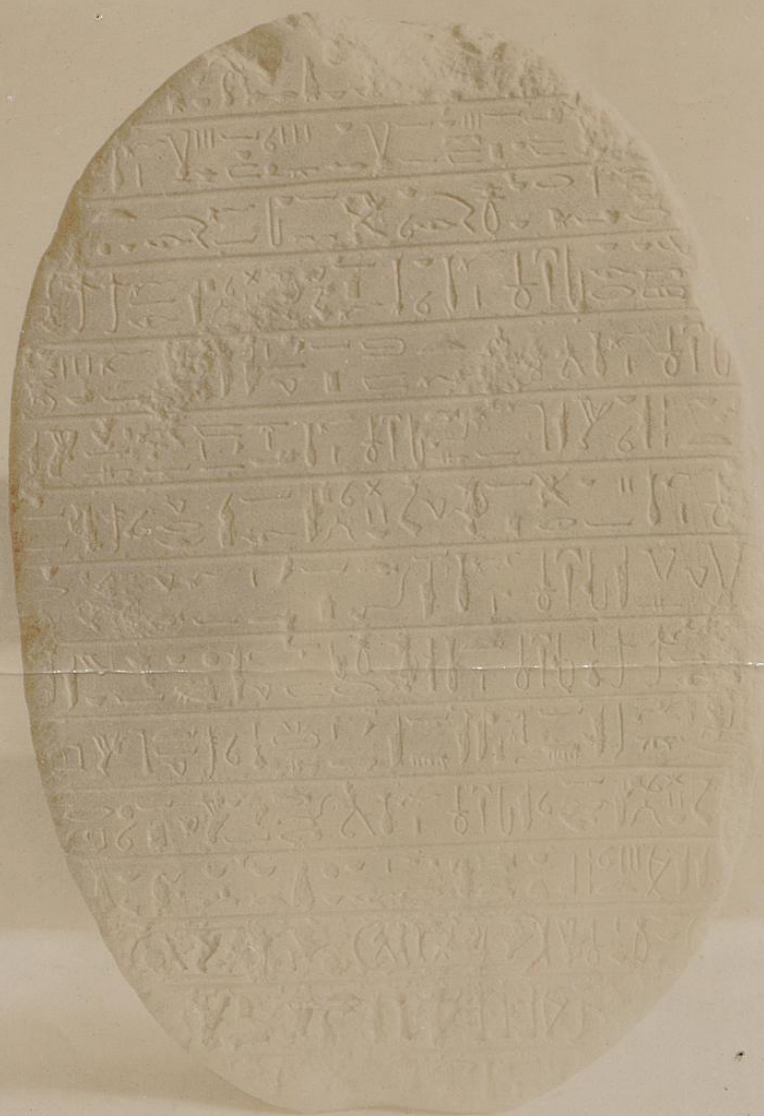
Quant à l'hypothèse d'une plâtrerie de Bouriant je n'y crois pas
et voici pourquoi : Lefrain affirme que Lefrain lui a parlé verbalement
autrefois de deux textes de Necho qu'il possédait. Le Père Schell de
claire la même chose et ajoute qu'il a connu un cahier de Bouriant dans
lequel existait copie des deux textes avec essai de traduction latine
récente.

Je crois qu'à l'heure présente vous avez reçu de Muret photographies
et estampage du premier cartouche : je vous porterai à Berlin photo et
estampage du second.

Je vous remercie bien vivement de votre aimable invitation que j'ai
accepté avec grand plaisir. Le soin des cinq pièces indiquées me fera
m'accompagner. Je vous serais très obligé si vous pouviez me faire en-
voyer les programmes du Congrès de Berlin.

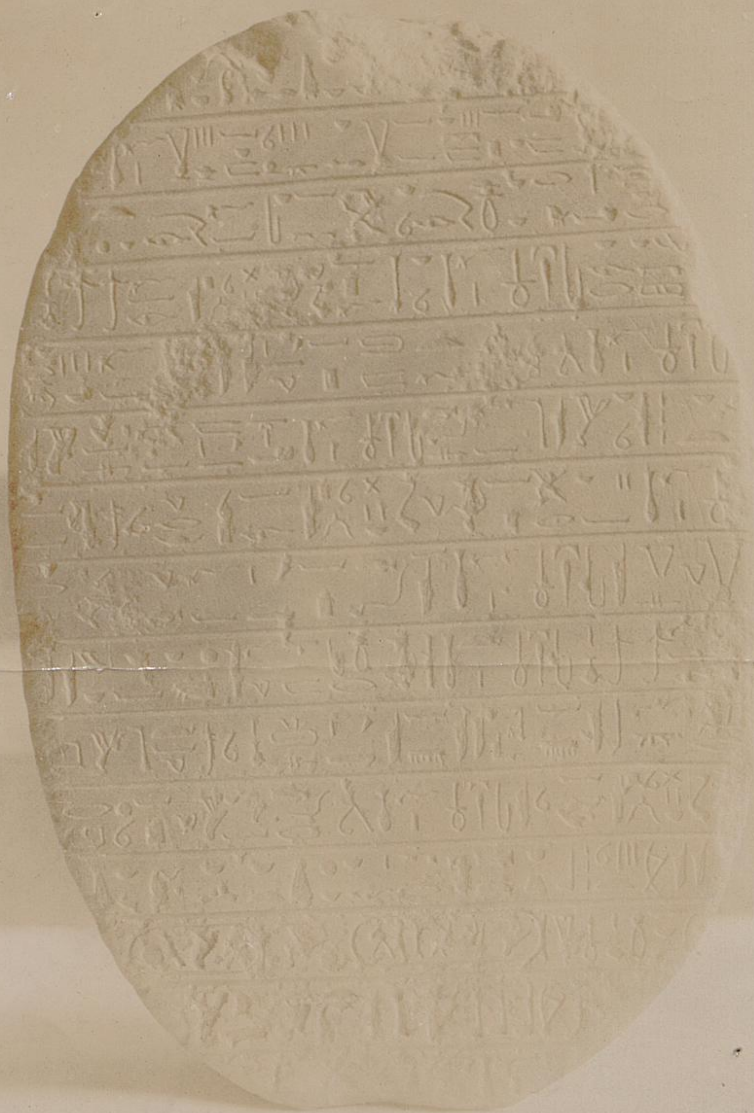
Recevez, cher Monsieur Einar, mes salutations cordiales et respectueuses.

Henri



< 1908 >

Jour Capart



< 1908 >

Jour Capart